

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022
CONVOCATION DU 12 DÉCEMBRE 2022**

Le 16 décembre 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappel-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY (arrivée à 19h07 en cours de présentation du deuxième point : délibération sur la M57), M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, Mme DELTOUR

PROCURATION :

Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX

ABSENT EXCUSÉ :

M. HENRIQUET

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°51/2022

Décision budgétaire modificative N°2.

Vu les dispositions comptables et financières des articles L.2311-5 et L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu le budget voté le 7 avril 2022 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'ajustement suivant :

INVESTISSEMENT

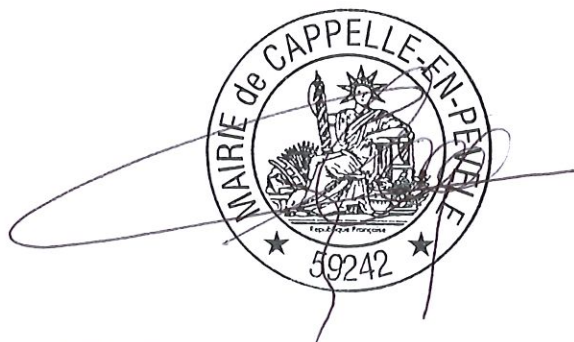
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
165 (16) : Dépôts et cautionnements reçus	710,00		
21318 (21) : Autres bâtiments publics	-710,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (18 voix pour), la décision budgétaire modificative N°2.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 20/12/2022

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 20/12/2022